

Compte rendu

Réunion du Comité des quartiers de Libre le 14 février 2015

Etaient présents :

Mario AMERIO 1^{er} adjoint,

Sylvia GOSSMANN conseillère déléguée pour Libre

Les membres du Comité des Quartiers de Libre :

Sylvie BEGOIN (Giastève-Braghette)

Jean GASTALDI (Giastève-Braghette)

Corinne COTTA (Cotte)

Jean RABITI (Borgoni)

Isabelle COTTA (La place)

Chantal REY (La place)

Ordre du jour :

I Bilan

II Questions et propositions

I Bilan

Mr Mario Amério a présenté brièvement **la situation financière de la commune** qui s'avère catastrophique avec plus de 6 Millions d'euros d'emprunts à rembourser et environ 700 000 euros de factures impayés. La commune ne peut donc pas investir pour le moment et l'équipe municipale se réunira pour définir les orientations budgétaires pour l'année 2015.

Une réunion publique sur les budgets de la commune sera organisée le 28 mars 2015 à 16h à la salle communale Sainte Catherine.

Quant au presbytère de Libre, Mr Mario Amério a exprimé le souhait d'aménager un local au rez-de-chaussée en tant que salle communale exclusivement.

Mme Sylvia Gossmann explique que l'achat du presbytère de Libre par la commune, prévu depuis 2011, n'est plus d'actualité, même si la commune a fait un emprunt à hauteur de 110 000 euros en cette même année. L'argent emprunté a servi à faire face aux frais de fonctionnement de la commune, semble-t-il. La commune a également fait en 2011 une demande de subvention à la DETR pour ce projet.

Mme Gossmann se renseignera pour savoir si la ou les subventions ont été versées à la commune. Elle précise que le cas du financement de l'achat du presbytère de Libre n'est pas une exception dans la commune.

L'équipe municipale a découvert d'autres opérations du même genre. En attendant, la commune continue à mettre à la disposition de l'Eglise des locaux communaux à Breil, et en contrepartie, celle-ci met à disposition de la commune le rez-de-chaussée du presbytère à Libre.

Mr Amério, premier adjoint, explique que :

- les travaux sur la piste agricole ont commencé et seront terminés dans les meilleurs délais ; en même temps le tas de terre à Giastève sera débarrassé ;
-
- les abords du cimetière ont été nettoyés par les brigades vertes ;
-
- l'agent communal viendra plus souvent que l'année dernière, théoriquement il travaille 20h sur Libre et 10 h sur Piène, mais si nécessaire il doit aussi intervenir ailleurs ;
-
- la propriétaire du garage délabré situé à l'entrée de Borgoni a réagi très positivement au courrier qui lui a été adressé lui demandant de remettre en état ou de démolir ce bâtiment. Elle a fait construire un garage en bois bien plus esthétique qui met le quartier en valeur ;
-
- cependant, il reste des déchets à débarrasser, notamment ceux qui se trouvent à l'intérieur de l'ancien abribus (lesquels n'appartiennent pas à la propriétaire du garage).

II Questions et propositions

Mme Isabelle Cotta a soulevé le problème de la sécurisation du jardin d'enfant : il faudrait poser une barrière le long du chemin d'accès et un petit portail.

Mme Gossmann a fait remarquer que le tuyau d'évacuation des eaux usées au Cotté est endommagé.

Mme Cotta a évoqué le problème de l'écoulement des eaux dans les rues du hameau.

Quant aux inondations qui se produisent depuis quelques temps à Giastève Mr Rey, Mme Begoin et Mme Gossmann se donneront rendez-vous pour voir d'où vient cette eau qui devrait normalement être canalisée dans le vallon au sud de Giastève. Ce problème serait causé par une absence d'entretien des canaux de drainage au pied de la petite falaise située au-dessus des Braguettes et de Frugoni.

Mme Begoin a posé la question d'un accès pour le hameau de Braguette. Etant donné qu'il n'est pas possible de faire une route sur le chemin communal, Mr Amério a proposé son aide en vue d'une recherche d'un autre tracé. Toutefois, tout autre tracé implique un achat de terrain à des particuliers et le respect de la législation en vigueur en ce qui concerne la protection de l'environnement.

Tout le monde est d'accord sur la reconduction de la journée citoyenne à la fin du mois de mai. Il faudra donc programmer une réunion du Comité des Quartiers début mai. Ce sera peut-être l'occasion d'organiser une réunion publique en présence du maire ?

Sylvia Gossmann
Conseillère municipale déléguée pour le hameau de Libre